



Bulletin d'information sur les pesticides

N°9 – Septembre 2022

Actualités législatives et réglementaires



UE : Réduction des pesticides de 50% d'ici à 2030 ?

La [proposition de règlement](#) « Utilisation durable des produits phytosanitaires » publiée par la Commission européenne le 23 juin 2022 affiche un objectif de réduction de 50% de l'utilisation des pesticides et des risques qui leur sont liés d'ici à 2030.

La Commission a subi de fortes pressions des États membres et des industries pro pesticides. Douze États membres ont notamment publié deux [documents de position](#) demandant d'édulcorer la stratégie « de la ferme à la fourchette » (*Farm*

to Fork) ou de reporter sa mise en œuvre. Le 15 juin 2022, la Commission a publié une [mise à jour](#) des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de réduction des objectifs déterminés dans le cadre de cette stratégie pour la période 2011-2020. Celle-ci montre une utilisation des pesticides, certes en baisse, mais qui reste trop lente au vu de l'urgence environnementale et sanitaire et qui a même tendance à ralentir. Elle n'a été que de 1% entre 2019 et 2020. Néanmoins, les lobbies pro pesticides et agriculture intensive continuent de s'opposer aux avancées réglementaires européennes en faveur d'une réduction des pesticides.

La proposition de règlement de la Commission semble être ambitieuse, mais elle risque d'être compromise par l'indicateur choisi pour mesurer la réduction de l'utilisation des pesticides, selon un grand nombre d'associations européennes, dont notre partenaire [Génération Futures](#).

L'indicateur en question, le *Harmonized Risk Indicator 1* (HRI1) est biaisé. [Un rapport](#) de l'ONG autrichienne *Global 2000* (traduit par notre partenaire Génération Futures) démontre que cet indicateur sous-estime systématiquement les risques des pesticides chimiques de synthèse et surestime les risques des substances actives d'origine naturelle utilisées en agriculture biologique.

De plus, pour notre partenaire PAN Europe, l'objectif de réduction de 50% des pesticides n'est pas [ambitieux](#), et pourrait être atteint relativement facilement par les agriculteurs conventionnels par des changements mineurs de pratiques et sans réduction de rendement. PAN EU propose d'adopter un objectif plus ambitieux, celui d'une réduction de 80% des pesticides pour 2030, et leur suppression complète pour 2035, comme le réclame l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) "[Sauvons les abeilles et les agriculteurs](#)", qui a obtenu plus d'un million de signatures en Europe. Un ralentissement rapide de l'utilisation de pesticides aurait des conséquences bénéfiques à long terme sur les cultures, restaurant la biodiversité des écosystèmes et protégerait les agriculteurs et citoyens des risques sanitaires liés à ces produits toxiques.

Si vous êtes arrivé jusqu'ici, pouvez-vous faire encore un tout petit effort pour nous permettre de continuer ce travail d'investigation et d'information pour aider les victimes de pesticides ?

Justice Pesticides a besoin de vous.

**Je donne à Justice
Pesticides**

[Retour au site de Justice Pesticides](#)